



BUSSAC Info

N° 136 - OCTOBRE 2021

INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux presbytère
Projets d'aménagement

VIE ASSOCIATIVE

Hommage
Nounous & Cie

INFOS CDA

Arrivée
d'un conseiller
numérique

VIE LOCALE

19ème pour les Deaux !
Noces d'Or et de Diamant



Rentrée 2021



Retrouvez-nous sur
bussac-sur-charente.fr

ARTISANS - COMMERÇANTS DE BUSSAC

VIVAL

Alimentation - Bar
du lundi au vendredi de 7h30 à 13h00
et de 15h30 à 19h30
le samedi de 8h à 12h
05 46 92 56 16
151 route du Val de Charente
Bouteille de gaz - Photocopie
Agence postale

A & B THAI FOOD

06 29 43 17 55
Mercredi soir
Place des Chaumes
Suivez notre actualité sur
Facebook ABTHAIFOOD

TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS

Passez vos commandes
au 07 71 08 11 58
Jeudi de 17h à 22h30
Programme à retirer au camion
www.tipizz.fr

ARC'ad

Création de plans, permis de construire,
déclarations...
Stéphane LANDREAUD
2, chemin du renclos
06 33 33 35 72
slandreaud@gmail.com

BL CONSTRUCTION

Loïc BRETAUD
maçonnerie ,terrassement
0666730419
35 chemin des judets

BUSSAC AUTO

Entretien et réparation
automobiles
route du val de Charente
05 46 98 70 86

CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS

Pierre LOSSON
2, impasse de la combe des chaumes
0664511906
pierre.losson.57@gmail.com

COIFFEUSE DEL' COIF

Delphine GROLAUD
du mardi au samedi et domicile
9 Ch de la Favaudière 05 46 91 70 71
Esthéticienne
mardi de 10 à 12h - vendredi de 10 à 17h

DECORATRICE D'INTERIEUR

Emilie CHAMPENOY
29, chemin des guilloteaux
07 61 28 74 77
www.m-decoration.fr

ELECTRICITE

BETIN Electricité
126, route de chez Tessier
06 11 01 27 49
johan.betin@orange.fr

ELECTRICITE

SARL Stéphane GABRIULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
sgabriault@gmail.com

FROMAGERIE FINE

Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes, Cozes le mercredi, Corme-
Royal le jeudi-plateaux/commande
05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99
moreaureg@orange.fr

FROMAGERIE JACQUES

Guillaume JACQUES
Marchés de Saintes,
St Jean d'Angély et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

IMMOBILIER

Florence COUTIN
Agent Immobilier indépendant
Achat Vente Estimation
11 chemin des chagnauds
06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr

IMMOBILIER

Christian MENAUD
route du val de Charente
06 37 75 14 72

JULIEN BROCANTE

Julien TABAUD
Débarras Maison/Atelier/Grenier/Grange
42, chemin des pins
06 78 79 85 62
tejetv@gmail.com

LAH AUTO

Ludovic HERPIN
Achat revente de vehicule d'occasion
7C chemin de Bertaud
lahauto@gmail.com
06 17 77 55 30

MACONNERIE RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 chemin de la mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14

MEUBLES ANCIENS

Laurent COUTIN
achat et vente meubles anciens
11 chemin des chagnauds
06 72 96 23 67
la.coutin@laposte.net

MO JARDIN

Tonte, taille, plantation,
débroussaillage, désherbage
06 72 94 49 94
mathieuxolivier@live.fr

M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage,
peinture, placo, nettoyage, toitures, façades,
jardins...
msmmoreau17@gmail.com
06 63 45 50 74

PIANO

André FROUIN
Cours de piano -Formation musicale-solfège-
chiffrage américain des accords
06 38 64 68 82
afrouin@wanadoo.fr

PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE

Kévin BRUNETEAU
7b chemin des chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleux
05 46 74 50 65



BUSSAC INFO

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°136

Octobre 2021



■ MAIRIE :

139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente

■ **TÉLÉPHONE** : 05 46 93 11 11

■ **SITE INTERNET** : www.bussac-sur-charente.fr

■ **E-MAIL** : mairie@bussac-sur-charente.fr

■ OUVERTURE AU PUBLIC :

Le lundi de 9h00 à 13h30
Du mardi au vendredi
de 13h30 à 17h30

■ SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Edito P 2
- Conseils municipaux P 3
- Etat civil P 5
- CCAS P 7
- Travaux- Urbanisme P 9

INFORMATIONS CDA

- Conseiller numérique P 15
- Campus - Vélo électrique P 16
- Déchets amiante P 18

VIE LOCALE

- Dates à retenir P 19
- Bibliothèque P 20
- Elections P 21
- Cimetière P 22
- Vie paroissiale P 23
- Noces d'or et diamant P 24
- Pique-nique aux Deaux P 26
- Ecole - APE P 27
- Périscolaire P 29

VIE ASSOCIATIVE

- Foyer rural et sections P 30
- Hommage P 33
- Nounous bout'choux- MAM P 34
- Abeille Saintongeaise P 35

REVUE DE PRESSE P 36

PHOTO DE COUVERTURE

Restauration du double puits et de l'escalier du presbytère

Directeur de la publication : Jean-Luc Marchais

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction : Jean-Luc Marchais, Françoise Durand, Laurence Besson, Gaëlle Pommé-Cassierou,
Marie-Aline Fétis, Anicée Mesplède.

ISSN : 0776 6 2246 - IMPRIMERIE DELAVAUD ETOILE



INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DU MAIRE



Une rentrée riche en actualités...

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser votre journal municipal dont vous découvrirez la nouvelle présentation.

L'équipe de rédaction, composée d'élus du conseil municipal, sous la houlette de Françoise Durand, a souhaité en moderniser la forme en espérant vous procurer plus de plaisir à sa lecture.

L'étape suivante de ce travail consistera à réfléchir à l'évolution du logo de la commune. Pour cela, nous souhaitons associer les Bussacais dans un échange participatif dont vous trouverez les détails au dos de ce journal.

Vous retrouverez dans ce Bussac info les rubriques qui, depuis 136 numéros, mettent en valeur le dynamisme de notre commune et de ses habitants.

La photo du puits du presbytère sur la couverture illustre l'aboutissement d'un chantier important de rénovation du patrimoine communal par le chantier d'insertion du SAS.

Chacune et chacun d'entre nous aspirait à vivre un été allégé des contraintes qui pèsent sur nos vies depuis un an et demi. Cela a été en partie le cas.

Dans un passé récent un nouveau confinement n'était pas exclu. Espérons que cela ne soit plus jamais d'actualité.

Une des nouveautés de cette rentrée sera la mise en place, à partir du 13 octobre, de permanences d'un conseiller numérique en mairie, en collaboration avec la CDA.

Il proposera un accompagnement gratuit à tous dans le domaine de l'informatique, de la téléphonie et des démarches dématérialisées. Vous retrouverez tous les détails de ce nouveau service dans ce journal.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes, les enseignants restent mobilisés pour faire face à toutes éventualités et accueillir dans les meilleures conditions les élèves des deux écoles de notre RPI.

L'arrivée de 15 nouveaux élèves durant l'été souligne l'attrait de notre territoire.

Comment, à l'heure du retour en classe, ne pas avoir une pensée pour les jeunes filles d'Afghanistan dont l'accès à l'éducation semble compromis dans ce pays qui a replongé dans l'obscurantisme.

La reprise des activités au Foyer rural était attendue par l'ensemble des adhérents. Là encore, tout a été mis en œuvre par la présidente, les responsables de sections et la municipalité pour offrir les meilleures conditions de pratique possible.

Cette association vient de perdre un de ses plus fidèles membres. Nous tenions à rendre un hommage particulier dans ce numéro à Jean-Claude RENGAR figure du monde associatif de notre commune, décédé le 21 septembre dernier.

Jean-Luc Marchais



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILS MUNICIPAUX

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2021



Ordre du jour

- 1- Attribution des subventions 2021
- 2- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- 3- Défense Extérieure Contre l'Incendie demande de subvention auprès du Conseil départemental
- 4- Aménagement des loyers d'un local commercial pour la période du 1^{er} février au 31 mars 2021
- 5- Sécurité sur la RD 114 : aménagement d'un plateau surélevé : signature de la convention avec le Conseil départemental
- 6- Aménagement du chemin de Grand Village et d'un parking
- 7- Lignes Directrices de Gestion
- 8- Actualités de l'Agglomération de Saintes
- 9- Questions diverses

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2021



Ordre du jour

- 1- Approbation du Compte de gestion 2020
- 2- Vote du Compte Administratif 2020
- 3- Affectation du Résultat 2020
- 4- Contribution communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- 5- Augmentation du temps de travail d'un agent et modification du tableau des effectifs
- 6- Modalités de réalisation et d'indemnisation des heures supplémentaires et complémentaires
- 7- Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – mise en place d'une convention-cadre
- 8- Aménagement des loyers d'un local commercial
- 9- Actualités de l'Agglomération de Saintes
- 10- Questions diverses

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021



Ordre du jour

- 1- Vote du taux des taxes 2021
- 2- Vote du Budget 2021 de la Commune
- 3- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes liée à la compétence tourisme
- 4- Lotissement Namahe : signature de la convention de rétrocession pour remise dans le domaine public de la Commune des terrains et équipement communs
- 5- Actualités de l'Agglomération de Saintes
- 6- Questions diverses

L'intégralité des conseils municipaux est consultable :

- En version papier à la mairie
- En version dématérialisée sur le site internet de la commune : www.bussac-sur-charente.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILS MUNICIPAUX

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2021



Ordre du jour

- 1- Démission d'un conseiller municipal et installation du suivant de liste
- 2- Décision modificative : modification d'imputation budgétaire d'investissement
- 3- Mise à disposition des équipements communaux au profit de l'ES Saintes Football : remboursement par la commune de la participation aux charges de fonctionnement.
- 4- Syndicat départemental de la voirie : modification statutaire et proposition d'intégration de nouveaux membres
- 5- Convention constitutive du groupement de commande "télécommunications fixes, mobiles et internet" : élection d'un membre titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offre du groupement
- 6- Questions diverses
- 7- Actualités de l'Agglomération de Saintes

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2021



Ordre du jour

- 1- Travaux sur voirie communale accidentogène : demande d'aide au Département au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titres onéreux
- 2- Aménagement de la voie communale "Allée des Chaumes" : demande d'aide au Département au titre de la répartition du produit des amendes de police
- 3- Décision modificative : régularisation des écritures d'amortissement du Plan Local d'Urbanisme
- 4- Examen des bilans et comptes de résultat 2020 des logements locatifs sociaux (Lotissement les Grands Champs et ancien presbytère) fournis par la SEMIS
- 5- Questions diverses
- 6- Actualités de l'Agglomération de Saintes

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021



Ordre du jour

- 1- Renouvellement de la convention de mise à disposition de la licence IV de débit de boissons
- 2- Décision modificative : attribution d'une subvention supplémentaire à l'association "Le SAS"
- 3- Réactualisation des tarifs des droits de stationnement
- 4- Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 de l'Agglomération de Saintes
- 5- Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2021
- 6- Réorganisation des services des finances publiques : actualisation de l'autorisation générale et permanente de poursuites
- 7- Questions diverses
- 8- Actualités de l'Agglomération de Saintes



INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES



Bussac-Info est heureux de saluer les venues de :

- Aylai HERPIN née le 22 janvier 2021 fille de HERPIN Ludovic et BRILLET Adeline
- Soan VIVIER né le 24 février 2021 fils de VIVIER Rodolphe et DELBREL Laura
- Jacob ZANA né le 20 avril 2021 fils de ZANA Gaston et MORAVCOVA Lucie
- Emma PARENT née le 25 juin 2021 fille de PARENT Gabriel et PIGNON Mary-Charlotte
- Séléna CALCATERRA née le 6 juillet 2021 fille de CALCATERRA Cédric et LABAT-LASPLACES Karine
- Anaëlle CHAUVIERE née le 24 Août 2021 fille de CHAUVIERE Hugo et MANGOU Mélanie
- Jana CLOUZY née le 8 septembre 2021 fille de CLOUZY Jean-Michel et OUKHALLOUK Karima

■ MARIAGES

Bussac-Info présente ses sincères félicitations à :

- Stéphane MOVIN
et Caroline SACKSTETTER
unis le 29 mai 2021
- Sylvain DUBOIS
et Christine CORMEREAUD
unis le 12 juin 2021
- Sjoerd WOUTERS
et Alexandra AUGER
unis le 22 septembre 2021



■ DÉCÈS

Bussac-Info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Claudy BLANCHARD, décédé le 24 janvier 2021
- Jean-Luc VERNON, décédé le 03 avril 2021
- Marie CHAPUIS née PROUST, décédée le 15 avril 2021
- Pierre BOIZEAU, décédé le 20 mai 2021
- Jackie DAUNAS, décédé le 14 juin 2021
- Eléanah PETIT, décédée le 09 août 2021.
Les parents d'Eléanah remercient très sincèrement leur voisinage du village des Deaux pour la gerbe de fleurs et leur soutien en ce moment difficile
- Jean-Claude RENGEAR, décédé le 21 septembre 2021.
La cérémonie aura lieu au crématorium le 12 octobre à 8h.



Seuls sont relatés ici, les évènements qui ont donné lieu à consentement pour leur publication.



INFORMATIONS MUNICIPALES

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

■ VISITE DE FIN D'ANNEE



Cette année encore les colis gastronomiques remplaceront le traditionnel repas du 11 novembre

Devant la situation sanitaire encore incertaine, les membres du CCAS ont décidé que cette fin d'année serait gérée comme l'an passé.

Il n'y aura pas donc de repas dansant offert pour le 11 novembre aux bussacais de plus de 65 ans mais tous les foyers dont au moins une personne a 70 ans ou plus, recevront la visite d'un membre du CCAS ou du conseil municipal pour prendre de leurs nouvelles et se verront remettre un colis gastronomique.

Les personnes ne souhaitant ni visite ni colis, voudront bien le signaler en mairie avant le 20 octobre.

■ AIDE AUX DEVOIRS

Une reprise envisagée après la Toussaint !

Les questionnaires vont être adressés aux familles ayant un enfant au collège. Suivant le nombre de personnes intéressées, et si les conditions sanitaires se maintiennent, nous envisageons de renouveler ce service aux Bussacais après les vacances de la Toussaint



■ AIDE AUX TRANSPORTS

N'oubliez pas de faire la demande de remboursement de la carte de transport de votre enfant.

Tous les enfants scolarisés au RPI Bussac/St Vaize, bénéficient du remboursement de leur carte de transport. Il vous suffit d'adresser en mairie le justificatif de votre paiement et votre RIB



■ MUTUELLE COMMUNALE

Pensez à comparer vos garanties et cotisations

Nous vous rappelons que la commune a conclu un partenariat avec Mutualia pour garantir tous les Bussacais qui le souhaitent, quel que soit leur âge et leur état de santé.

N'hésitez pas à rencontrer le conseiller Mutualia :

Permanence en mairie chaque 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h

Possibilité de rendez-vous à domicile en appelant le 06.23.42.46.55

Complémentaire santé & prévoyance
Pour les particuliers, professionnels & entreprises, collectivités & associations



Entre nous, c'est humain

Expert de la Mutuelle des Territoires



- ✓ Une offre pour les administrés
- ✓ Esprit mutualiste
- ✓ Volonté d'un système de santé solidaire
- ✓ Pas de recherche de profit

Permanences :

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE
chaque 2^{ème} lundi du mois
Mairie de Bussac-sur-Charente

Tél. 05 46 90 07 07
www.mutualia.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Que ces noces soient d'Or, de Diamant, ou de Palissandre, nous aimons mettre en lumière ces couples qui ont traversé ensemble toutes ces années.

Pour 2021, nous avons pu recenser sur notre commune

- 3 Noces d'Or (50 ans)
- 1 Noce de Diamant (60 ans)
- 3 Noces de Palissandre (65 ans)

Certains couples acceptent notre visite avec un bouquet pour Madame et une bouteille pour Monsieur, d'autres ne le souhaitent pas... Certains acceptent de se raconter et d'être publiés, d'autres préfèrent rester plus discrets... Nous proposons et chacun dispose...

Nous avons suspendu ces rencontres, mais nous avons jugé cet été que nous pouvions les reproposer dans le respect des règles de distanciation bien sûr. Pour beaucoup, c'est une visite qu'ils sont heureux et fiers de recevoir.

Quelques pages plus loin, vous découvrirez 2 de ces couples qui ont accepté que nous publions quelques éléments de leur vie à deux. Nous les en remercions.

Mais c'est à tous que nous adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour leur accueil.

Ci-contre un petit poème pour faire honneur aux couples ayant fêté leurs 65 ans de mariage.



AIDES SOCIALES

Besoin d'aide ?

- ✓ Si l'autonomie commence à vous faire défaut et que vous ressentez le besoin d'avoir une aide à domicile,
- ✓ si vous êtes seul(e) et que vous vous sentez fragilisé(e),
- ✓ si vous êtes en difficulté financière ponctuelle avec peu de ressources,
- ✓ si vous avez du mal à préparer vos repas...



**Le CCAS de Bussac est là pour vous aider.
Prenez rendez-vous en mairie au 05.46.93.11.11.**



INFORMATIONS MUNICIPALES

■ BUSSAC SUR CHARENTE : COMMUNE SOLIDAIRE

Soutien financier ou humain, nous avons répondu présent !

Lorsque des communes sont sinistrées, comment ne pas être solidaire ?

Le département des Alpes Maritimes a été touché le 3 octobre 2020 par des inondations catastrophiques dont le bilan humain et matériel a ému la France entière.

Le conseil municipal de Bussac sur Charente a décidé de soutenir financièrement l'association des maires de ce département qui pilotait l'aide aux communes sinistrées.

La ville de Saintes, ainsi qu'une dizaine de communes de

l'agglomération ont subi les inondations importantes du mois de février dernier.

Devant l'urgence de la situation, la commune de Bussac a mis à disposition les employés communaux qui se sont portés volontaires pour aller renforcer les équipes de Saintes.

La commune intervient également pour soutenir les établissements scolaires dans lesquels sont scolarisés des élèves de la commune.

C'est le cas de la MFR de Cravans et du collège Agrippa d'Aubigné de Saintes.



Courriers de remerciements

■ RECENSEMENT

Vous avez 16 ans, vous êtes-vous fait recenser ?



Le recensement est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans afin de pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (**JDC**) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

2 possibilités pour vous faire recenser :

- En créant votre compte sur internet sur service-public.fr
- En vous déplaçant à la mairie avec votre pièce d'identité et votre livret de famille

La JDC est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

Vous avez plus de 26 ans et votre adresse électorale est celle de vos parents ?

Vous allez recevoir prochainement un courrier vous demandant si votre adresse électorale est toujours celle de vos parents.

- Il conviendra de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois libellé à vos nom et prénom.

A défaut, une procédure de radiation sera mise en place et vous devrez vous inscrire dans la commune de votre domicile.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX – URBANISME

LE PUIITS DU PRESBYTERE

Le travail accompli mérite le coup d'œil !

Les travaux de restauration du puits à deux étages du jardin du presbytère sont terminés.

Les équipes du chantier d'insertion SAS spécialisées dans la rénovation du patrimoine ont terminé ce chantier très important, débuté il y a plusieurs mois.

Le puits, l'ensemble architectural situé à sa base composé de trois ouvertures et l'escalier en pierre de taille ont été entièrement rénovés.

Le résultat permet de mettre en valeur un patrimoine inédit situé à proximité immédiate de l'église.

Bussac info met à l'honneur ce travail remarquable en l'affichant sur la couverture de ce numéro.



RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

Le chantier en cours se termine sur sa partie bussacaise.

Un chantier important de renouvellement des canalisations d'eau potable entre Bussac et Saint Vaize est en cours.

L'objectif est d'améliorer la qualité d'alimentation des usagers des deux communes autant au niveau du débit que de la pression.

La canalisation principale sera changée jusqu'au point d'alimentation, le château d'eau de Saint Vaize. L'ensemble des branchements des habitations situées sur ce tronçon sera également changé.

Les travaux sont financés par le syndicat Eau 17, leur coût total s'élève à 1 395 421 euros pour les 2 tranches prévues.

C'est l'entreprise Dubreuilh qui les réalise.

D'ici la fin du mois de septembre, ils auront atteint le village de Saint Vaize, ce qui permettra la réouverture de la RD 114 après la

réfection de la chaussée.

Il se poursuivront ensuite pendant plusieurs semaines en direction du château d'eau

Cette amélioration du réseau a permis l'installation de 2 poteaux d'incendie, l'un à l'angle du chemin du Paviot, l'autre à l'angle de l'allée de Rochefollet.





INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX – URBANISME

■ PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ALLEE DES CHAUMES

L'arrivée de nouveaux véhicules a nécessité une réflexion sur la circulation et le stationnement

La mise en place de la nouvelle voirie du lotissement Namahé raccordée sur la voie communale allée des Chaumes, a incité la commission voirie à mener une réflexion sur le réaménagement de l'allée des Chaumes.

En effet l'arrivée de nouveaux véhicules sur cette voie nécessite de repenser les aspects de la circulation, du stationnement et des déplacements doux.

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera refait, l'aménagement des parties latérales de la voie permettra l'intégration de places de stationnement et la sécurisation de la circulation par une limitation de la vitesse.

Enfin, il est essentiel de permettre aux habitants de ce secteur de pouvoir rejoindre les équipements communaux par des cheminements doux et sécurisés. C'est pourquoi un cheminement en direction de la RD 114 et du chemin de la Favaudière sera réalisé.

Ces travaux devraient être engagés d'ici la fin de l'année.



■ PROJET D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DU GRAND VILLAGE

Après l'aménagement du chemin de la Favaudière, les travaux se poursuivront jusqu'à la mairie et l'école.

Le Syndicat de la voirie a été chargé de travailler sur ce dossier dont les objectifs sont de sécuriser ce secteur regroupant les équipements communaux, de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et de créer un nouvel espace de stationnement.

La direction des infrastructures du département travaille pour sa part à la demande de la commune au réaménagement de la route départementale dans le secteur de l'école.

Là aussi, la sécurisation et l'accessibilité devront être prises en compte.

Le calendrier de cette double opération est prévu pour 2022.





INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX – URBANISME

LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Deux nouvelles citernes seront installées prochainement

Deux poteaux incendie ont été installés dans le cadre des travaux effectués par le Syndicat eau 17 sur la RD 114, l'un au niveau du chemin du Paviot, l'autre allée de Rochefollet.

Ces équipements seront complétés par l'installation de deux nouvelles citernes : une chemin des Barrats pour assurer la défense du village des Guilloteaux, une autre au village des Ablains.



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Un chantier d'enfouissement au Grand Village.

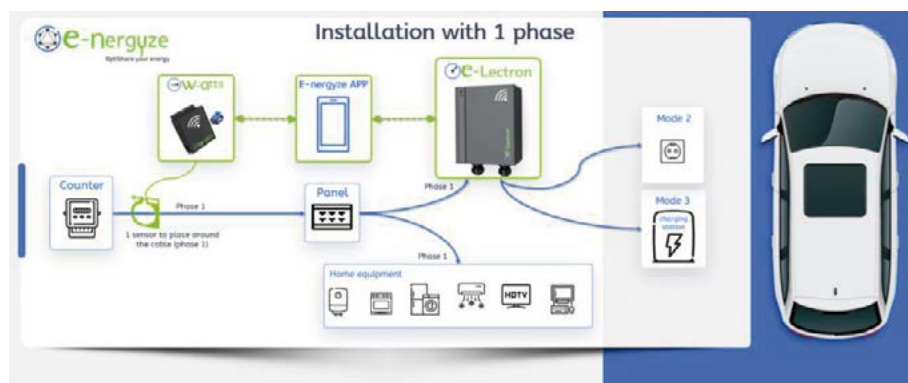
Les travaux ont débuté au printemps pour cette nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux commandée par la commune.

Les travaux de génie civil sont terminés.

Il reste maintenant à raccorder chacune des habitations et à déposer les anciens supports et les câbles encore en place.

BORNE DE RECHARGE

Un équipement de recharge pour les véhicules électriques va être installé place d'Oron la ville



L'entreprise est actuellement victime de son succès, la livraison et l'installation du matériel sont légèrement retardées

Cette installation sera réalisée par l'entreprise E-nergyze ayant son siège à Saintes.

La communauté d'agglomération de Saintes soutient le développement de cette entreprise en finançant les installations de bornes sur son territoire.

Bussac s'est inscrit dans ce dispositif et souhaite ainsi permettre aux automobilistes ayant choisi de rouler en véhicule électrique de pouvoir les recharger.

Une application sera mise en place pour les réservations, pour connaître les disponibilités de la borne et les tarifs de recharge.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX -URBANISME

MODIFICATION DU PLU

Des adaptations mineures du règlement d'urbanisme étaient nécessaires

La commune de Bussac a sollicité la CDA de Saintes pour lancer une modification simplifiée de son PLU pour adapter son règlement.

Une mise à disposition du public a été effectuée durant un mois.

Cette modification a été validée par le conseil communautaire à la fin du mois de septembre. Elle permettra :

- l'adaptation du règlement de la zone 1AU et de l'OAP sur la zone « Aux Bacheliers » afin d'assurer la cohérence d'aménagement de la zone en lien avec l'implantation d'une résidence pour personnes âgées autonomes.
- la modification du règlement de la zone A afin de modifier la règle sur les toitures des bâtiments agricoles.
- la levée d'un emplacement réservé.
- la correction d'une erreur matérielle sur le classement de l'ensemble des voies de la commune.



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Bilan du programme d'aides à la réhabilitation des installations.

Suite à la campagne de contrôles des dispositifs d'assainissement individuel (réalisée par la société NCA Environnement), le service public d'assainissement non collectif d'EAU 17, a engagé un programme exceptionnel d'aides financières à la réhabilitation des installations non conformes, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Dans le cadre de son onzième programme, l'agence de l'Eau Adour Garonne soutient en effet les efforts dans le domaine de la lutte contre les pollutions domestiques. Elle s'engage notamment à intervenir dans le financement des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif situées dans des zones présentant un enjeu sanitaire. Le montant de cette aide forfaitaire est de 3000 € maximum par logement.

Les aides ont été accordées uniquement aux propriétaires d'installations d'assainissement non conformes qui répondent aux conditions d'éligibilité fixées par l'agence de l'Eau Adour Garonne et localisées dans les périmètres de protection du captage d'eau potable de Coulonges sur Charente localisé sur la commune de St Savinien. EAU 17 a ainsi identifié 57 propriétaires pouvant bénéficier de ces aides sur la commune.

22 propriétaires ont sollicité les aides et ont élaboré un projet de réhabilitation de leur installation d'assainissement individuel dont la conception a été vérifiée par EAU 17. Ces propriétaires ont été informés de l'accord de l'Agence de l'Eau le 1er septembre 2021.

Ils disposent d'un an pour réaliser les travaux. EAU 17 procédera au versement des aides aux propriétaires sous réserve d'un contrôle conforme de l'exécution des travaux et après présentation d'une facture acquittée.

Le montant total des aides qui pourrait être alloué aux propriétaires par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur notre commune est de 66 000 € HT.

Il est rappelé que les propriétaires d'installations d'assainissement individuel non conformes, non éligibles ou n'ayant pas sollicité ces aides, restent dans l'obligation de réaliser les travaux de mise en conformité dans les délais fixés dans leur compte rendu de contrôle de fonctionnement de leur installation établi par le Service Public d'Assainissement Non Collectif.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX – URBANISME

■ TRAVAUX A L'ECOLE

L'école a fait l'objet de l'attention des employés communaux durant les vacances d'été

Les jeux de cour ont été entièrement révisés et repeints, les graviers des aires de réception ont été changés.

Un nettoyage important a été réalisé.



■ ARBRES INSTABLES



Nous sommes confrontés à d'importants problèmes de sécurité dus à des arbres en équilibre instable à proximité des voies communales et des chemins ruraux.

En raison de leur nombre, il ne nous est pas possible de prévenir individuellement tous les propriétaires concernés.

Il appartient à chacun des propriétaires de veiller à ce que les arbres situés sur leurs parcelles ne représentent pas un danger. En cas d'accident, ils seraient tenus responsables.

La commune fera procéder à l'abattage des arbres les plus menaçants.

■ DISTANCES DE PLANTATION

Les élus sont fréquemment sollicités pour des contentieux entre voisins au sujet des distances de plantations.

La réglementation est claire :

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.

Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la

distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale. Nous invitons chacun d'entre vous à faire preuve de bon sens et à régler ces litiges de manière amiable.





INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX – URBANISME

La commune de Bussac avait demandé une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'été 2020.

L'arrêté ministériel du 18 mai 2021 n'a pas reconnu notre commune en état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

■ ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Obligations des riverains

Les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et les accotements devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation. En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage (...) »



■ PRESENCE DE RATS



Face aux demandes fréquentes des administrés qui constatent la présence de rats sur leur propriété, la commune a fait appel à un organisme auquel elle est adhérente, le FDGON, afin de se procurer des grains empoisonnés.

Ces grains sont mis gratuitement à la disposition des Bussacais qui le souhaitent.

Pour les retirer, vous devez vous adresser à l'atelier municipal à 8 heures ou à 13 heures 15.

■ NOUVELLE AGENCE DE LA RESE

Le réseau d'agences RESE évolue

A compter du 1^{er} septembre, le réseau d'agences RESE s'organise selon une logique intercommunale. L'objectif est de faciliter la gestion des services publics de l'eau et de renforcer notre accessibilité et notre proximité auprès des usagers. Pour cela, une nouvelle agence est créée et une nouvelle répartition des secteurs d'intervention par agence voit le jour.

Pour vos démarches courantes, vous pouvez vous adresser à n'importe quelle agence du réseau départemental RESE : faire une demande, déposer un dossier, régler une facture... Toutes les agences offrent un même niveau d'accessibilité et une même qualité de service à tous les usagers.



Nouvelle agence RESE Saintonge Romane

135 cours Genêt
17100 Saintes
05 46 96 91 06

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

(sur rendez-vous en période COVID)

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Numéro d'urgence en dehors des horaires d'ouverture au public : 05 46 93 19 19



La RESE nous informe d'une interruption de l'eau sur notre commune le 13 octobre de 8h30 à 17h30 en raison de travaux sur le réseau de distribution.



INFORMATIONS CDA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE A VOTRE DISPOSITION

Des permanences gratuites à Bussac à partir du 13 octobre 2021

La CDA, en partenariat avec les communes de l'agglomération, a recruté deux conseillers numériques afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques.

Des permanences gratuites seront tenues dans notre mairie :

- À partir du **13 octobre 2021**
- Un mercredi après-midi sur deux
- De 14 h à 17h

LA 1^{ère} PERMANENCE SERA CONSACREE A RECEVOIR LES BUSSACAIS POUR ECHANGER SUR LEURS BESOINS AFIN DE PREPARER LES FUTURES SEANCES.

Pour toute info, vous pouvez joindre le conseiller numérique :

Jim JOBLET - 06 37 13 16 73

j.joblet@agglo-saintes.fr

N'hésitez pas à le contacter !



Si vous n'êtes pas disponible le mercredi après-midi, vous pouvez vous rendre à la permanence d'une autre commune. Disponibilités à voir avec le conseiller

Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?

Un Conseiller numérique a pour mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques au quotidien :

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette ...)

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'informations, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.



Naviguer sur Internet,



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels,



Installer et utiliser des applications sur son smartphone,



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques,



Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique,



Apprendre les bases du traitement de texte.

À noter :

A partir du mois d'octobre, le Conseiller Numérique organisera et animera des ateliers individuels sur rendez-vous ou des ateliers collectifs de formation au numérique.





INFORMATIONS CDA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

CAMPUS CONNECTE

Le Campus connecté a ouvert ses portes à la rentrée 2021

Une dizaine d'étudiants inscrits dans des cursus d'enseignement supérieur offrant des formations à distance au sein de la cité entrepreneuriale.

Cette formation à distance bénéficie d'un accompagnement de proximité.

La création de ces tiers-lieux vise à rapprocher l'enseignement supérieur des territoires et à lever certaines barrières géographiques, urbaines et sociales pour ceux qui souhaitent se former.

Les campus connectés associent la souplesse de l'enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif afin de mieux accompagner les étudiants les plus éloignés des pôles universitaires.



Deux possibilités existent pour s'inscrire : soit sur Parcours Sup en formation à distance si l'étudiant est néo bachelier, soit par le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Le campus connecté s'adresse à tous, y compris aux adultes qui voudraient reprendre des études.

APPEL A PROJET ESS

La CDA lance comme chaque année un appel à projet dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire

Toute personne dont le projet s'inscrit dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire peut candidater. Le projet doit être mis en œuvre sur le territoire de la CDA de Saintes et y avoir un impact direct.

Les projets doivent être en lien avec les domaines suivants :

- l'accès au logement
- l'agriculture de proximité
- les déchets, la recyclerie, le réemploi
- les déplacements alternatifs, doux
- le tourisme solidaire
- le service aux entreprises et salariés
- le service à la personne
- la consommation responsable et solidaire, les circuits courts
- la gestion /protection de l'environnement



L'appel à projet est doté de 33 000€. Un projet peut obtenir jusqu'à 20 000€ sous forme de subvention.

Pour candidater, consulter le règlement et retirer le dossier de candidature, contactez **avant le 15 octobre 2021 :**

- **par mail :** b.narjoux@agglo-saintes.fr
- **par courrier :** CDA de Saintes, Direction Economie, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes



INFORMATIONS CDA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Une aide à l'achat d'un montant de 200 euros pour les habitants de la CDA

Afin d'encourager l'usage du vélo, les élus communautaires ont voté une aide financière destinée aux habitants du territoire pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE).

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle, une aide financière, sous la forme d'une subvention, est proposée aux habitants **qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf ou qui feront électrifier leur vélo.**

Cette subvention, soumise à des conditions d'éligibilité, **est fixée à hauteur de 200 €** dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée.

Si vous êtes éligible à l'aide de la Communauté d'Agglomération, vous pourrez également faire la demande du "Bonus Vélo" de l'Etat, sous condition de ressources.

Pour être éligible au dispositif, il est nécessaire de remplir les critères suivants :

- Être majeur



- Résider dans l'une des 36 communes de l'Agglomération de Saintes

- Avoir acheté un vélo à assistance électrique de marque française chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes ou avoir acheté un kit d'électrification de marque française et l'avoir fait installer chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes

- Déposer une seule demande d'aide à l'achat du VAE par personne et par foyer

- Faire la demande d'aide à l'achat du VAE au maximum 30 jours après avoir acheté le VAE ou le kit d'électrification.

Toute personne souhaitant bénéficier de la subvention devra en faire la demande sur le site internet de l'agglomération de Saintes : www.agglo-saintes.fr

LE PASS CULTURE

Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.

Ce dispositif permet au jeune l'année de ses 18 ans, d'avoir accès à une application sur laquelle il dispose de 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles

de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Ce dispositif s'est déployé rapidement et il est aujourd'hui un succès puisque 680 000 jeunes en ont déjà bénéficié...





INFORMATIONS CDA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

■ NOUVEAU : COLLECTE DES DECHETS D'AMIANTE

Un nouveau service pour les particuliers

Pour faciliter l'évacuation de ce déchet dangereux et répondre aux enjeux environnementaux, la Communauté d'Agglomération de Saintes propose aux particuliers un service de collecte des déchets amiantés sur rendez-vous, dans les cinq déchetteries du territoire, **les mercredis 27 octobre et 3 novembre 2021.**

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffira de s'inscrire et prendre rendez-vous auprès de l'Ecosite. La Communauté d'Agglomération fournira 1 big bag de 1m³ par foyer et 1 kit de protection. Une fois les déchets d'amiante emballés, il sera simplement nécessaire de se rendre en déchetterie au jour et à l'heure mentionnés sur la convocation, pour décharger.



**Inscriptions et rendez-vous au 05 46 98 07 19
du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h**



Qu'est-ce que l'amiante ?

L'amiante lié, aussi appelé amiante-ciment est un matériau de construction dont les fibres d'amiante sont intégrées à un liant solide. Utilisé largement jusqu'en 1996, l'amiante est un déchet dangereux.

Pour plus d'infos, contacter l'Ecosite au 05 46 98 07 19 ou info@agglo-saintes.fr ou sur www.agglo-saintes.fr

Les conditions de transport et de dépôts sont réglementées, notamment pour la protection des habitants et des agents de déchetterie



VIE LOCALE



DATES A RETENIR

05 novembre 2021	Assemblée générale du Foyer Rural
27 novembre 2021	Exposition de Noël par la section Créa-Brico, salle des associations
11 décembre 2021	Arbre de Noël par Nounous et Bout'Choux
06 février 2022	Loto du Jumelage

RESEAU FRANCE-SERVICES

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

Appelez le réseau France services au 05 46 001 001 ou rendez-vous dans un de leurs points d'accueil.

La ligne téléphonique prend le relais des points d'accueil de 16h à 20h, du lundi au vendredi.

Les conseillers d'appel s'engagent à apporter une réponse dans les 72h ouvrées.

Les démarches administratives concernées sont celles liées à la

santé, la famille, la retraite ou l'emploi, aide au renouvellement des documents d'identité, du permis de conduire et du certificat d'immatriculation, des déclarations de revenus, appropriation du prélèvement à la source, accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit, de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales.

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté Égalité Fraternité

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

On va les faire ensemble grâce au réseau **France services**

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

Nouveau !

La Ligne Directe

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du lundi au vendredi de 16h à 20h

appelez-nous au **05 46 001 001**

Un service proposé par la **préfecture de la Charente-Maritime**

COURSE DU CŒUR

Le beau geste de solidarité de ces jeunes Bussacais



Une mise à l'honneur s'impose pour ces quatre collégiens.

Théo Ceconi, Noa Bariteau-Birot, Lou Pérochon de Bussac et Aaron Bouton de Saint Vaize étaient élèves en cinquième au collège Agrippa d'Aubigné lors de l'année scolaire précédente.

Avec leurs camarades de classe, ils se sont engagés dans la course du cœur afin de

collecter des fonds pour les restos du cœur.

Ils ont proposé aux Bussacais qui le souhaitent de faire une promesse de don en fonction de la performance qu'ils réaliseraient lors de cette course.

Ce geste de solidarité a permis de récolter la somme de 10 000 euros.

Nous saluons l'engagement de ces jeunes pour la bonne cause.

VIE LOCALE

CEREMONIE DU 8 MAI

Le maire, entouré de ses adjoints a déposé une gerbe au Monument aux morts

Pour la deuxième année consécutive, la commémoration du 8 mai s'est déroulée en l'absence de public.

Après le dépôt de gerbe, le Maire a ensuite procédé à l'appel aux Morts de la commune et a terminé la cérémonie par la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants.



BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibli vous propose des solutions

Le décret du 7 Août 2021 rend le Pass Sanitaire obligatoire dans toutes les bibliothèques. Mais si vous ne l'avez pas, nous vous proposons la méthode « click and collect » ou « drive ».

Passez simplement, appelez-nous aux heures d'ouverture ou commandez par mail, et vous serez servis.

Vous trouverez le catalogue de nos livres sur le site de la commune dans « Infos pratiques/bibliothèque » ou en cliquant sur le lien diffusé dans l'application Panneau Pocket (à télécharger gratuitement sur votre téléphone).

Nous avons profité de la rentrée littéraire fin septembre pour faire le plein de nouveautés.



N'hésitez pas à nous faire part de vos idées concernant de futurs achats. Les bénévoles de la bibliothèque feront tout leur possible pour satisfaire le plus grand nombre.

Vous pouvez également vous rendre sur le site Médiathèque Départementale de Prêt dans l'optique d'obtenir un ouvrage particulier. A l'heure où les déplacements sont difficiles, la lecture est le bon moyen de voyager.

PANNEAU POCKET

Une application mobile de plus en plus consultée pour être informé ou alerté par la mairie en temps réel.

Depuis le mois de février, la mairie s'est dotée de ce nouveau moyen de communication pour vous transmettre des informations instantanément. Bussac sur Charente est en favori sur près de 300 smartphones, ce qui représente 53 % des foyers de la commune. A ce jour, il y a eu près de 21 000 lectures. Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à la télécharger !

 PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

 PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



Application disponible sur



ELECTIONS

Départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales se sont déroulées dans un contexte sanitaire particulièrement tendu.

Une organisation très stricte a été mise en place pour garantir la tenue de ce double scrutin dans des conditions de sécurité maximum.

Le taux de participation a été très faible, de l'ordre de 36% à Bussac. Un tel niveau d'abstention n'avait jamais été enregistré auparavant dans notre commune.

A l'occasion de ce scrutin, un certain nombre de jeunes Bussacais ayant atteint la majorité se sont fait un devoir de venir voter pour la première fois. Qu'ils en soient félicités.

Les résultats enregistrés à Bussac sont conformes aux résultats du canton et de la région dans l'ordre des candidats arrivés en tête :

Pour les élections départementales le binôme **Corinne Etourneau et Fabrice Barusseau** a été élu.

Pour les élections régionales, c'est la liste conduite par **Alain Rousset** qui a obtenu la majorité des voix.

Encore un grand merci aux citoyens bussacais qui ont répondu présents pour la tenue des bureaux de vote et pour le dépouillement, car ce double scrutin, ajouté aux consignes de sécurité nécessitait la présence de beaucoup de monde.



Jean-Claude RENGEAR



CIMETIERE

Du minéral au végétal en passant par le numérique, le cimetière évolue en douceur

Au cours du 1^{er} semestre de l'année un nouvel agencement a été mis en place :

- ✓ Création d'un jardin du souvenir
- ✓ Installation d'une quinzaine de cavurnes (dans la continuité de celles existantes)
- ✓ Bornage d'une dizaine de concessions dites « classiques » (en face)

Ces nouvelles dispositions augmentent les possibilités et le choix des futures inhumations.

La fin de l'année sera consacrée à l'étude de plusieurs propositions de logiciels destinés à la gestion du cimetière.

Un autre chantier se prépare pour les mois à venir : l'engazonnement (à l'essai) d'une allée du cimetière pour éviter de désherber, mais aussi pour introduire du végétal dans ce lieu minéral et augmenter la biodiversité végétale. Pour le moment cette allée n'est pas abandonnée mais « au repos » avant travaux.

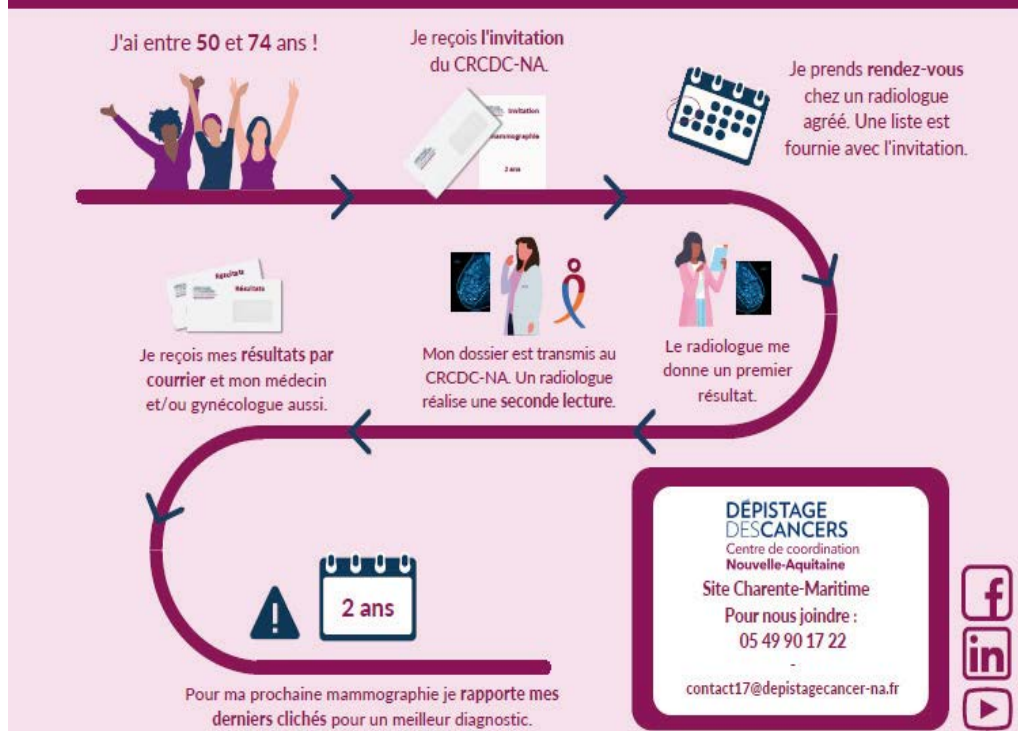


OCTOBRE ROSE

Plus que jamais
Faites-vous dépister !



Dépistage organisé du cancer du sein - Le parcours de ma mammographie



DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine
Site Charente-Maritime
Pour nous joindre :
05 49 90 17 22
contact17@depistagecancer-na.fr





VIE PAROISSIALE

Cet été, tant attendu, n'aura pas été tel que nous l'aurions tous souhaité.

Toujours placé sous le signe du Covid19, nous avons dû nous adapter aux règles déjà existantes de distanciation, masques etc; pour autant, nous n'avons pas renoncé aux rassemblements et aux offices religieux dans nos églises de ville mais aussi rurales.

Chaque samedi soir, une messe anticipée a été célébrée soit à Bussac, Saint-Vaize, Fontcouverte, La Chapelle des Pots, Chaniers et bien sûr le dimanche à l'Abbaye aux Dames à laquelle nos communes sont rattachées.

Fidèles à notre tradition, nous avons fêté le 15 août à la ville et dans notre église bussacaise, précisément dédiée à Notre Dame de l'Assomption. Autour du reposoir confectionné par une petite équipe de fidèles (photo), nous avons prié et chanté la Vierge Marie, Mère de l'Enfant Jésus. Nous avons surtout médité sur la prière du « Je vous salue Marie », à la place que nous donnons à Marie dans nos vies, au quotidien et peut-être plus particulièrement en cette période délicate, où nous devons rester attentifs les uns aux autres, sans nous diviser, et surtout en gardant l'espérance.

Nous nous dirigeons vers Noël, et nous aimerions que cette année, pour toutes les familles, cette fête de la naissance de l'Enfant Jésus, soit placée sous le signe de la joie ! C'est notre souhait le plus cher pour tous !

Et puisqu'il est question de Joie, l'Abbé Pierre écrivait ceci : « Mets ta joie dans ma joie, nos joies ensemble au service de la joie de tous »



Voici les quelques informations que nous avons pu recueillir à la veille de cette rentrée pastorale :

La plus essentielle est le nom du prêtre responsable de notre secteur : Le Père Guillaume SALIN que l'on peut joindre au 06 07 14 05 21. Il réside au presbytère, 13, rue Saint Pallais à Saintes dont voici les coordonnées : 05 46 92 07 21.

Permanences d'accueil : de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Sinon, vous pouvez contacter Mme Fabienne Drieu la Rochelle, catéchiste relais des paroisses de Saintes pour les enfants de CE1-CE2- et CM, au numéro 05 46 92 24 52 ou 06 04 45 23 49.

CATECHISME :

Les inscriptions peuvent se faire à la fin de la messe du 19 septembre à 10h30 à l'Abbaye aux Dames.

Pour les plus jeunes enfants est prévu un groupe d'Eveil à la Foi encadré par Anne-Sophie Jouault – n°06 58 19 52 28.

TABLES OUVERTES PAROISSIALES-TOP :

Une réunion est prévue dans les jours qui viennent pour définir le programme de ce service, repas ou cafés desserts, lieu et dates. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous renseigner auprès du presbytère

SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES-SEM :

Pour vous renseigner, secrétariat du presbytère 05 46 92 07 21.

Pour information, voici le n° de l'Aumônerie de l'hôpital 05 46 95 14 35.

Pour information, les horaires et lieux des messes sont affichés, chaque semaine, à l'extérieur de nos églises. Nous vous invitons à les consulter, ou si nécessaire vous renseigner auprès du presbytère.

Nous vous souhaitons le meilleur automne possible, en gardant l'espoir d'une amélioration du contexte sanitaire qui nous conduise vers une embellie durable, un heureux Noël en famille et une joyeuse fin d'année !!! Il faut y croire !!!!



VIE LOCALE

■ NOCES DE DIAMANT AU VIEUX BOURG

Christiane et Guy, Bussacais depuis 56 ans !

C'est à l'ombre d'un beau mûrier platane que Christiane et Guy Souchard nous ont gentiment accueillis pour trinquer à leurs 60 années de mariage, et permis de faire un petit article sur cet évènement, car, nous ont-ils dit : « Bussac Info on le lit de A à Z ! »

Cette maison, c'est leur havre de paix...et y vivre chaque jour les rend heureux.

« *Maintenant, à l'âge qu'on a, on la quitte juste pour aller faire les courses à Saintes* »

Avant de la faire construire en 1965, ils étaient en location juste au bout du chemin, et le quartier leur a plu.

Guy en a fait le terrassement seul à la pelle et à la pioche ! Il s'en souvient encore et possède toujours la brouette de l'époque !

Le couple s'est connu à Versailles, pas au château mais juste à côté, lors d'un thé dansant.

Après avoir fait l'Algérie de 56 à 58, Guy est revenu à la ferme de ses parents en Deux-Sèvres, puis en 59 a passé le concours de France Telecom qu'il a eu brillamment, et il est donc parti à Paris.

Ce qui lui plaisait, c'était de travailler sur les lignes et grimper aux poteaux, car il voulait travailler dehors. Lorsqu'il quittait son travail, il aimait faire son jardin, et le week-end, il partait à la chasse.

« *Ma spécialité c'est le cake !* »

Entre 1963 et 1969, 2 garçons et une fille sont venus agrandir la famille et Christiane a eu fort à faire entre son travail de mère au foyer et les nombreux bocalages à stériliser entre les légumes et les pâtés. « *Mais ma spécialité c'est le cake !* » nous a-t-elle précisé.



Guy était aussi un grand sportif. Il jouait au club de foot de Saintes et, il nous a déclaré : « *à 40 ans je galopais toujours comme un lapin, et personne ne me rattrapait* »

Après le club de foot saintais, c'est celui du vélo club qu'il a intégré et il avait un bon coup de pédale !

Aujourd'hui à 86 ans, il reste sportif dans l'âme car seules les chaînes de découverte et de sport trouvent grâce à ses yeux ! Leurs 2 garçons sont à Paris et leur fille est à Montpellier. Ils ont 4 petits-enfants qui viennent les voir régulièrement. La voie SNCF bordant leur maison, les passages du train rythment les journées à l'ombre du mûrier savourant le plaisir d'être chez eux, ensemble.



Nous souhaitons de belles journées à venir à ce sympathique et attendrissant couple bussacais, et nous leur laisserons le mot de la fin en vous rapportant un petit passage de notre entretien et qui en dit plus long que n'importe quelle déclaration d'amour :

« *On s'est mariés et qu'est-ce qu'on s'est aimés !* »



■ NOCES D'OR A LA GRANDE PORTE Nadine et Gérard Pasturel nous racontent...

Gérard et Nadine Pasturel nous ont gentiment reçus à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Parisiens d'origine, ils sont devenus bussacais il y a 14 ans après avoir vécu 16 ans à l'étranger en coopération, où Gérard y était enseignant.

Un parcours professionnel en perpétuelle évolution pour lui : CAP de fraiseur, BTS, travail en bureau d'études mécaniques, puis bâtiment, et enfin virage vers l'enseignement technique avec 1 an d'école normale, enseignement à l'étranger, en commençant par l'Arabie Saoudite en 1981 suivi 4 ans plus tard d'un autre poste en Mauritanie comme directeur d'un collège d'enseignement technique.



Ce séjour en Mauritanie lui a permis de pratiquer le surfcasting et il a même remporté un titre de vice-champion du monde !!! sa plus grosse prise : 1 raie de 87 kilos ! Nadine a elle aussi effectué plusieurs métiers passant du travail en usine à la pharmacie, puis dans le secteur de la petite enfance et enfin enseignante en maternelle au Bénin et au Gabon. Mais le métier qui lui a pris le plus de temps est sans nul doute celui de maman qu'il a fallu assurer lorsque Gérard l'emmenait d'un pays à l'autre au gré de ses mutations.

2 fils sont nés de leur union. Ils ont suivi le mouvement de leurs globe-trotters de parents, en étudiant aux écoles françaises et en s'enrichissant des cultures locales. L'un d'eux a d'ailleurs gardé le goût du voyage puisqu'il est devenu militaire et l'autre s'est établi au Canada.

Deux petites filles de 18 et 9 ans sont venues également compléter cette famille.

Après les dernières années passées à Paris, Monsieur a pris sa retraite et ils ont donc cherché à s'établir dans un secteur proche des côtes. C'est ainsi que le hasard leur a fait poser leurs valises à Bussac.

Mais là aussi, pas question de s'encroûter ! Grand sportif Gérard a pratiqué le foot, le vélo, le tennis de table, le karaté, la plongée, le surf casting... Ils ont donc aussitôt adhéré au foyer rural, où Gérard s'est occupé du tennis de table. Maintenant gym, muscu, marche, vélo, balades à la plage rythment leurs journées.

Nous aurions pu rester des heures à écouter leur vie tant ils avaient d'anecdotes à nous raconter, et en partant, nous avons encore découvert d'autres facettes des talents de Gérard en passant devant de beaux tableaux et une maquette géante d'un mètre, d'un vaisseau amiral de Louis XIV dotée de 104 canons et qui lui a pris 3 ans de travail !

Ces 50 années passées ensemble ont été fêtées dans le Tarn avec un de leur fils qui leur avait préparé une petite fête, et l'heure était au bouclage de valises pour aller retrouver le 2ème au Canada après cette longue période de confinement.

Nous leur souhaitons de bons moments en famille et leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour leurs noces de diamant et de nouvelles aventures à nous raconter ! **Toutes nos félicitations !**





VIE LOCALE

PIQUE NIQUE « CHEZ LES DEAUX » 19^{ème} EDITION !

Tout commence par une invitation déposée dans notre boîte à lettres...

Celle-ci rappelle aux habitants des Deaux qu'ils sont conviés à un pique-nique le dernier week-end d'août.

Rendez-vous pris pour midi où chacun amène un plat, une boisson, une spécialité à partager. Les plus anciens accueillent les p'tits nouveaux en se présentant soit par un surnom (Biquette, non je ne vous dirai pas qui c'est !) ou par une maison (qui habite dans la maison en bois ou la maison rose ?).

Mais le pique-nique des Deaux ne serait pas ce moment convivial sans le discours d'ouverture fait par Raymond accompagné de la potion magique de Sylviane (le punch !), ni la photo prise par Laurent immortalisant

le 19^{ème} pique-nique des voisins des Deaux...et sans la visite du Maire de Bussac !

On prend des nouvelles des enfants, petits-enfants... Au fil des plats, des vins, les discussions vont bon train : les secrets de jardinage, les souvenirs ou les projets de vacances. On apprend à se connaître, à échanger, à partager... à l'ombre des arbres près des vignes !

A l'année prochaine, dernier week-end d'août pour fêter les 20 ans de cette belle rencontre entre voisins.





VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST VAIZE

ECOLE DE BUSSAC

Effectifs et horaires

L'école de Bussac accueille 110 enfants pour cette année scolaire 2021 – 2022.

PS-MS	MS-GS	CE2-CM1	CM1-CM2
23+6	10+17	10 + 16	5 +23
29	27	26	28
Mme Lembert-Souesme Julie	Mme Le Moullec Dominique	Mme Nosenzo Sandrine	Mr Charrier J.Michel Mme Lafaysse Fanny

Les Maternelles	Les élémentaires (CE2, CM1, CM2)
Matin : 8h55 – 11h45 Après-midi : 13h15 – 16h25	Matin : 8h55 – 12h15 Après-midi : 13h45 – 16h25
L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant. Le matin, à partir de 8h45 dans la cour. L'après-midi, à partir de 13h05 dans la cour.	L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant. Le matin, à partir de 8h45 dans la cour. L'après-midi, à partir de 13h35 dans la cour.

- ❖ Les horaires de l'école pour cette année sont inchangés
- ❖ Les projets pour cette année scolaire sont en cours de finalisation.



Rentrée 2021



Le Directeur accueille tout ce petit monde, heureux d'effectuer le métier qu'il a toujours voulu faire et de retrouver parents et enfants qui ont tous le sourire !

Malgré les masques, quel plaisir de retrouver les copains et les copines !





VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST VAIZE

■ ECOLE DE ST VAIZE

Organisation et effectifs

L'école de Saint Vaize accueille 50 enfants pour cette année scolaire 2021 – 2022.

Ils sont répartis dans 2 classes : GS/CP (27 élèves) et CE1/CE2 (23 élèves dont 13 CE1 et 10 CE2). Virginie Geneau a en charge la classe de CE1/CE2. Blandine Mounier est l'enseignante de la classe de GS/ CP et également la directrice de l'école.

Les animatrices de l'accueil périscolaire, Bleurette (directrice des accueils périscolaires de Bussac et Saint Vaize), Aurélie, Isabelle, Natacha et Sabrina accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 19h00. Elles s'occupent également des enfants sur le temps de la pause méridienne et le mercredi toute la journée.

Notre cantinière Martine Pothet a pris sa retraite en juillet dernier et Marie-Nathalie Megarus assure cette année la préparation des repas.

Les horaires de l'école pour cette année sont inchangés : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les enseignantes accueillent les enfants deux fois par semaine après la classe pour des activités pédagogiques complémentaires

Un protocole sanitaire strict est mis en place dans l'école : les enfants des 2 classes ne sont jamais mélangés, ils portent un masque en classe à partir du CP, se lavent les mains très régulièrement et doivent respecter les gestes barrières dont la distanciation physique, ce qui n'est pas une mince affaire... nous espérons vraiment « tomber les masques » dans le courant de l'année.

Les projets pour cette année scolaire (qui seront peut-être impactés par le protocole sanitaire) :

- ✓ natation scolaire d'avril à juin
 - ✓ projet de classe : « chut je lis : » qui consiste à prendre du temps dans les classes durant 10 minutes tous les jours en début d'après-midi pour lire silencieusement un album, une bande dessinée, un documentaire, un roman... (Tout le monde lit même les adultes)
 - ✓ possible sortie au Théâtre Gallia en mars 2022
 - ✓ rencontres sportives USEP avec d'autres écoles (en attente)
 - ✓ projet sur l'année autour de la biodiversité (pour les 2 classes) avec l'association Nature
- D'autres projets verront le jour au cours de l'année...

■ APE

L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bussac/Charente et Saint-Vaize

A quoi sert l'APE ?

L'APE, c'est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation des écoles en favorisant les échanges et la communication entre les écoles et les familles.

Les différents projets menés tout au long de l'année permettent de récolter des fonds pour le financement de projets scolaires, matériels, la kermesse...

Chacun de nous peut, selon ses talents et ses disponibilités, donner un peu ou beaucoup de son temps. Chaque année, des parents quittent ou intègrent notre école et notre équipe doit se renouveler pour continuer !!

Quelques exemples de manifestations :

Distribution de viennoiseries

Chasse aux œufs de Pâques

Tombola

Marché de Noël

Commandes de boîtes et torchons en cadeaux de Noël

Contactez-nous directement pour en savoir plus et proposer votre aide !



APE Bussac Saint Vaize



06.62.43.20.29



deborahrenier@yahoo.fr



VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST VAIZE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Contacts :

Accueil Bussac : 06 86 52 97 40

Accueil St-Vaize : 05 46 97 06 99

	Bussac	St Vaize
Matin	7h30 – 9h00	
	Pour raison de sécurité, les enfants ne seront pas acceptés avant 7h30 même si l'équipe d'animation est présente dans les locaux.	
Soir	16h25 – 19h	16h30 – 19h
	Au-delà de 19h, un forfait sera déclenché. Le service éducation de la Communauté d'Agglomération en sera systématiquement informé.	

Fonctionnement de l'accueil périscolaire

Cette année l'équipe d'animation orientera les projets d'animation sur le thème « Il était une fois ». La mise en place de ce projet a entre autre pour objectifs de permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de sa journée (vie quotidienne, activités) et encourager la responsabilisation, mais également qu'il donne son avis sur les temps auxquels il participe.

L'équipe d'animation proposera, en parallèle des activités avec des intervenants extérieurs, un programme d'activités où les enfants pourront s'inscrire sur une période. L'équipe tournera sur le RPI pour permettre à un maximum d'enfants de participer. (Jeux Collectifs, Grands jeux, Activités manuelles...)

Le libre-jouer sera également mis en place pour permettre à l'enfant de développer sa confiance en lui, stimuler sa créativité, son imaginaire mais également son autonomie et faire de nouveaux apprentissages. Tout ceci sera développé par l'aménagement des coins jeux : poupées, dinette, construction, jeux de société, dessin, lecture...

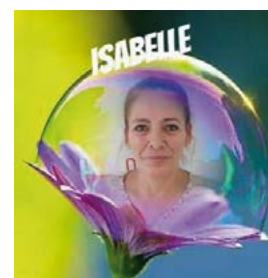
L'équipe d'animation

(des stagiaires peuvent également être présents aux périscolaires)

Le goûter

Le goûter est servi dès la sortie de classe pour les enfants scolarisés à Bussac et pour ceux scolarisés à St-Vaize, le goûter est organisé dès l'arrivée du bus du RPI.

Les goûters sont établis par la « commission menus » de la CDA, encadrée par une diététicienne.



Les goûters sont préparés par l'équipe d'animation. L'autonomie et la responsabilisation seront également les objectifs prioritaires avec la mise en place d'un goûter « self-service » pour les primaires et petit à petit pour les maternelles.



VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

Le mot de la Présidente



Reprise des activités du Foyer rural avec le Pass Sanitaire

Bonjour à toutes et tous,

Nous allons pouvoir reprendre les activités du foyer rural tout en respectant les mesures en

vigueur concernant la COVID 19.

La section l'art plastique s'arrête et la section Bouge ton corps préviendra ses adhérents de la date de reprise.

Afin que l'information soit la même pour tous voici les directives à respecter pour pouvoir profiter des différentes activités que ce soit en intérieur ou en extérieur :

***présentation du pass sanitaire obligatoire :**
certificat de vaccination ou test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h ou bien certificat de test PCR positif de moins de 6 mois.

* fiche d'inscription

*port du masque dans la mesure du possible

*gel hydroalcoolique personnel

et aération des salles

Bonne reprise à vous tous et continuons à respecter les gestes barrières.

Section gymnastique

Les activités reprennent avec un nouveau prof le mercredi

Attention nous changeons notre jour pour le cours.

Rendez-vous le mercredi à la salle des fêtes de Bussac sur Charente pour assister au cours de notre animateur Christophe Kraszewski .

Quel plaisir de retrouver dans la bonne humeur, une

activité de gymnastique accessible à tous qui va nous permettre de nous assouplir et de nous redonner la forme

Tous les mercredis soir de 19h à 20h

Bien sûr le pass sanitaire sera demandé à l'inscription.

Tarif 2021-2022

•Carte Foyer rural 26€

•Cotisation annuelle pour payer le prof 80€ (8 € par mois)

Section Rando : 4^{ème} trimestre

Parking

11-oct	14h	ST HILAIRE	du Champ de foire	La table du Roi
14-oct	9h	SORTIE TRIMESTRIELLE		INFOS ULTERIEURES
18-oct	14h	ANNEPONT	Parking de la salle des fêtes	Le Maine Moreau
25-oct	14h	LOUZAC	de l'école	Les Borderies
04-nov	14h	ECOYEUX	du stade	Le Bois de Julian
08-nov	14h	PLASSAY	de la Salle des fêtes	Le Chêne St Louis
15-nov	14h	ST LAURENT	de la Salle des fêtes	Le Coteau des Bergers
22-nov	14h	ASNIERES	de la Salle des fêtes	LE Chemin Anier
29-nov	14h	SY BRIS DES B	du Plan d'eau	Les Sept sources
06-déc	14h	RIOUX	Mairie Eglise	Benigousse-Les Brousses
13-déc	14h	ST SAUVANT	du Champs de foire	Vallée du Coran
20-déc	14h	LE DOUHET	du château	L'Aqueduc



Pas de randonneurs occasionnels



Être à l'heure et bien chaussés



Rester groupés à droite sur le bitume



VIE ASSOCIATIVE

Section tennis de table

Débutants ou expérimentés, avec ou sans raquette, venez !

La section Tennis de table fait partie du Foyer Rural de Bussac sur Charente.

Elle a pour vocation d'accueillir les personnes désireuses de pratiquer le Tennis de Table en tant qu'activité sportive de loisir au sein d'une association de sport populaire.

Nous disposons d'une salle spécifique au 1er étage du bâtiment du Foyer Rural avec quatre tables et un robot permettant de pratiquer tout en s'améliorant.

Anne Laure Saulnier (06 37 21 30 17) est responsable sur le plan administratif et organisationnel et Paul Pimienta (06 03 86 33 49) assure l'encadrement sportif et technique des séances.

Nous travaillons ensemble et en étroite convivialité avec tous les joueurs afin d'assurer le bon fonctionnement et l'animation de la section. Tous les niveaux de jeu et tous les âges étant représentés, vous trouverez forcément un partenaire pour échanger quelques balles.

Les séances se déroulent les lundi et mercredi de 18h à 20h.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même sans raquette ! Nous en avons à disposition.



Section Créa-Brico

Une expo à venir

Créa Brico poursuit ses activités avec tous les gestes barrière et le pass sanitaire.

L'exposition du 10 juillet a permis de vider les armoires. Nous lançons un appel aux dons (mercerie, laines, tissus)

L'exposition de Noel est prévue le 27 novembre toute la journée à partir de 10h et jusqu'à 18h dans la salle des associations.

Venez nombreux, le tirage des pompons vous attend.





Section Jumelage

Bussac- Oron La Ville

Rendez-vous réussi avec une brocante ensoleillée

Après une interruption d'un an, la brocante organisée par la section jumelage du Foyer Rural s'est tenue le 6 juin dernier pendant la période de couvre-feu.

Les horaires d'accueil étaient changés mais pas l'envie des exposants qui se présentèrent pour certains dès 5h45, oups !!!!

Pour des raisons de balisage nous étions déjà sur place, tout s'est très bien déroulé, chacun a pris ses marques, et le beau temps revenu, l'affluence des visiteurs nous a réjouis.

Tant et si bien que vers midi les réserves de frites, viandes et boissons firent l'objet d'un réapprovisionnement urgent. Merci Claude ! 56 exposants et leurs accompagnants ont eu droit à un apéritif sans alcool (pour respecter les consignes préfectorales) servi par nos soins.

L'ambiance était à la bonne humeur et les sourires se voyaient à travers les masques.

Les règles sanitaires nous ont contraints à quelques aménagements et à des manipulations de désinfectant tout au long de la journée.

Globalement tout le monde a respecté les consignes affichées à l'entrée, hormis le sens de circulation, mais là c'était difficile.

Merci à tous les bénévoles d'autres sections qui nous ont donné un sérieux coup de main pour les placements, le montage des stands, la cuisson, le service, les boissons, sans oublier la caisse.

Une bien belle journée, un peu raccourcie par le couvre-feu, mais qui ne nous a pas empêché de manger le soir sur place quelques légumes à la plancha.

Bonne rentrée à tous et à l'année prochaine.

Pour la section jumelage, Jocelyne Lajoie



Petit mot des Suisses

Rendez-vous pris !

J'espère que vous vous portez tous au mieux, vaccinés ou pas! masqués ou pas !

Je vous mets quelques photos-souvenirs prises le dimanche 30 juillet .

Tout cela pour vous dire au dimanche 11 septembre 2022 !

Je vous souhaite un bon dimanche ensoleillé et surtout un, deux, trois ... Santé !

Amicalement ! Guy





VIE ASSOCIATIVE

HOMMAGE A JEAN-CLAUDE RENGAR

Figure bussacaise du monde associatif, Jean-Claude n'avait plus qu'une famille, celle des Bussacais, et en particulier tous ceux œuvrant pour des associations. Un lien l'unissait aussi avec certains des élus, et si la maladie l'avait épargné, il ferait aujourd'hui partie du conseil municipal. C'était d'ailleurs un fidèle des élections, comme scrutateur et au dépouillement. Il mettait toute son énergie à rendre service aux autres. Homme honnête et droit, sincère et généreux, il laissera un vide, mais nous ne l'oublierons pas.

Que soient remerciés tous les amis proches qui l'ont bien entouré : Anne bien sûr « sa personne de confiance », mais aussi Alain, sur qui il pouvait toujours compter, ses voisins proches et bien d'autres bussacais. **L'équipe municipale.**



Le Foyer rural de Bussac sur Charente

Je tiens à remercier Jean-Claude RENGAR pour tous ses bons et loyaux services.

Plusieurs casquettes pour ce grand Monsieur,

- membre du bureau
- section Foot
- organisateur de la marche nocturne
- gestionnaire de l'intendance des différentes manifestations
- et bien d'autres choses encore...,

toujours prêt à rendre service et à faire le lien avec les autres associations.

Aujourd'hui je souhaite lui dire un grand merci pour son engagement et surtout pour la belle personne que j'ai eu l'occasion de rencontrer.

Au revoir Jean-Claude

Anne Navarro

Présidente du Foyer Rural

Association Nounous et Bout'choux

Jean-Claude était une personne très serviable pour notre association et de bon service.

Il était devenu membre depuis quelques années, il nous a toujours soutenues (merci à lui).

Il était présent à toutes nos manifestations, faisait les démarches auprès de la commune (réservation de la salle etc..), nous donnait quelques directives.

Il était très heureux lors de notre sortie de 4 jours au Domaine de la Rhonie.

Il faut dire que nous, les nounous, nous l'avons toujours bien apprécié, nous le choyions, il en avait besoin.

C'était notre « grand bébé »(notre métier).

Nous allons le regretter. Nous ne l'oublierons pas.

C'était un pilier. Il se sera bien battu contre ce vilain crabe comme il nous disait. Paix à son âme.

Pour l'association des Nounous, Madame Portes.

La Section de Pétanque " La Boule Bussacaise" remercie Jean-Claude pour l'aide qu'il a apportée durant plusieurs années lors des concours ouverts à tous du vendredi soir en tenant de main de maître la table de marque. Encore merci Jean-Claude.

Quelques lignes que nous a écrit Véro, une amie Bussacaise de Jean Claude, et que nous publions avec sa permission. Merci Véro.

C'était un homme, un grand homme, discret, gentil, avec lequel on pouvait échanger, il avait ses idées mais il acceptait le dialogue, franc et honnête, disponible. Il s'est beaucoup occupé de ses parents, il aimait aussi jouer au bowling.

Moi je l'ai connu il y a 27 ans, avec le club de foot de Bussac où il venait m'aider en cuisine pour nos soirées moules frites. J'ai aussi les souvenirs des matins de rallye de Saintonge, fidèle au poste, les matchs de rugby, de foot. Au bar, pour la finale de la coupe du monde 1998 France /Brésil, il ne tenait plus en place.

Il a vu naître nos enfants, les a vu grandir. Il a toujours eu un regard de tendresse et de bienveillance sur chacun d'entre nous.

Il a donné beaucoup de son temps à diverses associations, toujours disponible, même pendant les dernières années malgré la maladie. Le Covid a compliqué les rencontres physiques. Les changements de vie des uns et des autres ont fait que nous nous sommes un peu moins vus et je le regrette.

C'est toujours quand les amis partent, que l'on mesure à quel point ils étaient importants et combien ils vont nous manquer. Il ne faut pas les oublier. Des souvenirs de Jean-Claude j'en ai plein la tête tous aussi beaux les uns que les autres.

Voilà ce que je ressens aujourd'hui.

VIE ASSOCIATIVE

■ ASSOCIATION « NOUNOUS ET BOUT'CHOUX »

Reprise des activités en extérieur

L'association de ces assistantes maternelles reprend avec plaisir les promenades et les activités à l'aire de jeux du jardin des Eperches.

Certaines de nos manifestations restent programmées (bien sûr sous réserve).

Si d'autres assistantes maternelles veulent venir nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Christine Portes.

- ▶ Bourse à l'enfance de printemps le 06/03/ 2022
- ▶ Brocante de Saint Vaize le 15/05/2022
- ▶ Randonnée semi nocturne le 11/06/2022
- ▶ Bourse à l'enfance d'automne le 02/10/ 2022


■ ASSISTANTES MATERNELLES BUSSACAISES (liste fournie par la PMI)

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	05.16.22.04.98
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	05.46.97.70.38
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	07.80.49.50.10
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	05.46.74.00.04
VALENCON	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	06.03.56.19.34

■ MAM


Maison d'Assistants Maternelles

Pour nous contacter:

 11 impasse des écoles
Bussac sur Charente

 MAM « La Compagnie des Pitchoun's »

 lacompagniedespitchouns@gmail.com

 06 44 82 08 95



La Compagnie des Pitchoun's

Alison, Amandine et Marie-Cécile accueillent vos enfants du lundi au vendredi de 8h à 18h

lacompagniedespitchouns@gmail.com / 06.44.82.08.95

Ne cherchez plus!

1 place restante en temps complet

MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

L'ABEILLE SAINTONGEASE

Le frelon asiatique est toujours beaucoup trop présent !!!

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui m'ont fait parvenir le nombre de prises de reines pendant la campagne de printemps.

Les résultats montrent que les reines fondatrices sont toujours en nombre sur la commune et que les prises sont équivalentes à celles de l'année dernière. Pour ma part avec 6 pièges, j'ai pris 204 reines en comparaison des 195 de l'année dernière. Il ne faut pas relâcher la pression.

Pour la campagne d'automne, si vous n'avez pas encore mis vos pièges en place, il est urgent de le faire car les attaques sur les ruches sont virulentes et cela depuis la mi-août cette année. Je tue devant les ruches de 50 à 100 frelons chaque jour et les pièges se remplissent régulièrement.

Merci par votre action de protéger au mieux nos abeilles, celles des ruches mais aussi les autres espèces pollinisatrices.



Je rappelle que chaque nid de frelons asiatiques peut produire jusqu'à 6 à 7 mille individus en quatre mois et que chaque nid détruit limite fortement l'action néfaste de cette espèce invasive. Signalez à la mairie ou à moi-même les nids que vous pouvez apercevoir.

Merci de votre attention et de votre action à venir.
Le président, Jean-Louis Renard.



La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) a alerté la mairie courant Août sur la recrudescence de nids signalés par les particuliers avec la découverte de nids en développement dans le périmètre de leur habitation (principalement au plafond des garages, sur les poutres des hangars, les cabanons de jardin ou les branches d'arbres fruitiers).

La plus grande vigilance est recommandée et il faut éviter le contact direct avec ces insectes parfois très agressifs et à la piqûre dangereuse

La FREDON17 peut intervenir à votre domicile à raison de :

- 80 € pour un pré-nid (jusqu'à la taille d'un ballon de handball et à moins de 2.50 m de hauteur

- 150€ pour un nid formé (limité à 10 m de hauteur)

FREDON Charente-Maritime

Tel : 05 46 50 26 86 / 06 07 58 05 62 / 06 64 43 13 36



La solidarité a joué là où la crue a frappé

INONDATIONS Les communes en amont et en aval de Saintes ont été plus ou moins touchées. L'entraide a été de mise partout



En amont de la crue, les communes de Saintes ont été plus ou moins touchées. L'entraide a été de mise partout. Les communes de Saintes ont été plus ou moins touchées. L'entraide a été de mise partout.



Le coût des travaux s'élève à 50 000 euros et bénéficie d'aides de l'Etat et du Département. Les travaux ont commencé en décembre dernier.

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Le patrimoine sauvegardé grâce à l'insertion



Virginie Bouvard, Alain Destreguil et les tailleurs de pierre du Sas à l'œuvre.

Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté d'agglomération et la Ville de Saintes, les équipes du chantier d'insertion Le Sas, spécialisées dans la rénovation du patrimoine, s'efforcent de restaurer le puits à deux étages du jardin du presbytère de Bussac-sur-Charente.

L'édifice se compose d'une partie haute avec une pompe manuelle au cœur d'un pilier en pierre qui surplombe la base du puits accessible en contrebais. L'accès se fait par un escalier en pierre de taille qui longe le presbytère.

Plusieurs aides Le coût des travaux s'élève à 50 000 euros et bénéficie d'aides de l'Etat et du Département. Les travaux ont commencé en décembre dernier.

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Christian Nicaud, l'homme qui sait écouter



Christian Nicaud a créé Écoute Emoi, une association où exprimer son mal-être.

Marqué par divers suicides autour de lui, Christian Nicaud a cherché à comprendre pourquoi l'on se suicide.

En 2019, il décide d'intégrer l'université de Paris pour y suivre une formation sur la prévention du suicide, la reconnaissance des signes et la tentative, car pour lui les gens qui se suicident ne veulent pas mourir.

Disponible « H24 », Christian Nicaud ne compte pas son temps. Il s'agit de personnes finissant par se parler au bout de quelques heures. Pour lui, l'empathie sans conseil et la compassion sont des guides pour les gens qui, en fait, ne réclament que de la chaleur humaine.

Francis Berry

Trois habitants mis à l'honneur par la mairie

Dans le cadre d'une réunion municipale exceptionnelle, Jean-Luc Marchais, maire de Bussac-sur-Charente s'est retrouvé le 11 février à la mairie, avec ses adjoints. Cette réunion portait sur l'évocation du prochain conseil municipal du 24 février avec le vote des subventions, la future installation de panneaux solaires pour la salle municipale et la mise en place d'un logiciel de gestion pour le cimetière avec l'intervention d'un drone pour en dresser l'état des lieux.



Alain Destreguil, Françoise Liblin et Martine Arbaudie ont été salués pour leur engagement par Jean-Luc Marchais.

Puis, Martine Arbaudie, 65 ans, bénévole de l'association MCA Épi-sole (pour Maison des Consommateurs Épicier Solidaire) crée par la ville de Saintes a 9 rue Eugène-Fromentin et qui propose à bas prix des produits alimentaires par le biais d'une épicerie solidaire tout en y créant du lien social.

D'abord, Françoise Liblin, 67 ans, bénévole aux Restos du Cœur de plus de dix ans où elle propose du soutien à la recherche d'emploi, de l'aide au micro-crédit, de l'initiation informatique, des activités culturelles, des séjours vacances, l'apprentissage du français, etc.

Francis Berry

De Courbet à Auguin, la Saintonge, berceau du paysagisme

« Des peintres et des lieux » (5/7) : au bord de la Charente en 1862, la rencontre de Courbet et Corot révèle à Louis-Augustin Auguin ses dons de paysagiste. La grande exposition de leurs toiles à Saintes va faire date

Christophe Lucet

L'automne de 1862 fut magnifique en Saintonge, royaume des ciels, soleils et plaines d'horizon lumineuses. Il fut également mémorable dans l'histoire de la peinture. Car deux artistes, Courbet et Corot, se rencontrèrent au bord de la Charente à Courbet. Les deux artistes, Courbet et Corot, se rencontrèrent au bord de la Charente à Courbet.



La Charente au Port-Berteux, de Louis-Augustin Auguin, 1856, musée des Beaux-Arts de La Rochelle.

Une exposition à Saintes Auguin et Prédier, les « républicains » du groupe, ont été les moins dispersés au grand air par ces grands. Cette expérience unique, en plein état de « pictorialisme », leur permet d'affiner leurs dons. Installés au bord de la Charente, ils acheminent leurs paysages sur le terrain. Au

« L'abstraction d'Auguin » Saintonge, le retourne régulièrement « ressources » sous les fondations et les lumières de sa région natale. Et au contact du littoral, de la mer à l'avant, des dunes de Montalivet, des

Francis Berry

ARTISANS - COMMERÇANTS DE BUSSAC

SCIERIE

BRUNETEAU
Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98
scieriebruneteau@hotmail.fr

TC MOTORS

Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de charmeneuil
06 86 67 78 14

VENTE DE MIEL

Louis RENARD
APICULTEUR
10 chemin du vieux bourg
0546747912- 0607481625

3Z MULTISERVICE

Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre résidence
Yann ZANAZZO
52 Chemin des Guillotteaux
06 85 98 49 55
zzzmultiservice@hotmail.fr

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

PROFESSIONS MEDICALES PARAMEDICALES - MEDECINES DOUCES

ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage, repassage,
démarches administratives
06 49 61 98 70

INFIRMIERE LIBERALE

Sabrina BERTRAND
1, allée des chaumes
07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAudeau
34 chemin des grands champs
05 46 93 44 00

FOREVER LIVING.RF la santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15
lucettepage48@gmail.fr
leader-bien-etre1@orange.fr

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON
35 chemin des grands champs
06 81 72 25 74

MAISON MEDICALE DE BUSSAC

1, allée des chaumes
Docteur Christine Ganthuy
Docteur Emilie Poulain
Médecins généralistes
05 46 92 17 18

MEDECINE DOUCE

Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt
tabac, amaigrissement, stress...
Patricia MARKO-LOSSON
1, allée des chaumes
06 10 20 82 68

ORTHOPHONISTE

Catherine CAUGNANT
1, allée des chaumes
05 46 95 24 61

OSTEOPATHE

Virginie COULON
Ostéopathe DO
1, allée des chaumes
05 46 98 02 38

PEDICURE - PODOLOGUE

Francis BASQUIN
Diplômé d'Etat
sur rendez-vous et à domicile
1 allée des chaumes
06 87 13 52 11

PSYCHOMOTRICIENNE D.E

Marie JAULIN
Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité
1, allée des chaumes
06 77 93 48 48 (sur rdv)

THERAPIES BREVES COACHING

Marie-Claire BRILAC HAZART
Développement personnel et gestion du stress,
consultations individuelles,
couples, ados
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

VOUS AVEZ DU TALENT ?

À VOS
CRAYONS !

BUSSAC

UN "BUSSAC INFO" NEW LOOK

Vous avez entre les mains un nouveau numéro de "BUSSAC INFO" avec une maquette plus actuelle et dans l'air du temps. Ce n'est là qu'une étape de l'évolution de votre journal, qui poursuivra, dans ses prochains numéros, son ambition de s'améliorer et de s'enrichir. Bien sûr, les contenus et le fond restent préservés et nous continuerons de vous apporter, au fil de nos parutions, l'essentiel de l'info de votre commune.

Nous espérons que vous apprécierez le travail de notre équipe et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos critiques en nous écrivant à : mairie@bussac-sur-charente.fr

ET MAINTENANT... UN NOUVEAU LOGO POUR BUSSAC ?

Deuxième étape de cette évolution graphique, nous réfléchissons actuellement à l'évolution de notre logo. Nous souhaitons, pour ce projet, associer l'ensemble des Bussacaises et des Bussacais à notre réflexion, dans un échange participatif et créatif.

Vous avez un avis sur la question ? Vous avez du talent ou des envies créatives ? Contactez-nous ou faites-nous parvenir vos croquis ou vos créations sur mairie@bussac-sur-charente.fr

Nous vous ferons part très bien bientôt des fruits de cette grande consultation ouverte à tous.

À vos crayons, et à votre imagination !

